



Arles, lundi 21 août 2023

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2023/03586**Modifié par l'avis n° FR/2023/05613**

Pris en application :

Décret n° 2012-1556 du 28 décembre 2012

Modalités d'exploitation (SAISON ESTIVALE)**Nouveaux Horaires en Saison Estivale
des levées du Pont mobile de Frontignan****Simple information (3 levées quotidiennes du pont mobile de
Frontignan) (tous les usagers - dans les deux sens)****- à partir du 01/07/2023 à 09:30 au 31/08/2023 à 16:30**

- o Canal du Rhône à Sète
au pk 1.240 (Pont Mobile de Frontignan)

Commentaire :

les horaires de franchissement du pont mobile de Frontignan publiés dans l'édition en vigueur de l'avis à batellerie N°1 du bassin Rhône-Saône sont ainsi modifiés.

En Saison Estivale, du 1er Juillet au 31 Août 2023, les trois ouvertures du pont mobile de Frontignan sont ainsi repogrammées :

ouverture 1 - 09h30 tous les jours

ouverture 2 - 13h00 tous les jours

ouverture 3 - 16h30 tous les jours

Le guichet unique des levées du Pont Mobile, eu égard aux présentes dispositions est la Mairie de Frontignan joignable via la permanence de la halte fluviale communale au : 06 79 73 23 05

Service(s) à contacter :

UTI Canal du Rhône à Sète, 1, quai de la gare maritime, 13200 ARLES

Tél : 04 90 96 00 85 - Fax : 04 90 96 91 36

Date limite d'affichage :

01/09/2023

Par délégation

Joseph VIOLLIN